



## Pb suite à dépannage d'une amie expropriée

Par **gribouille4**, le **30/05/2008 à 13:04**

Bonjour,

J'ai souhaité ayant une surface importante de bâtiment (ferme à la campagne) aider une amie, qui au décès de son compagnon s'est trouvée expropriée de l'endroit où elle vivait (ceci en juillet 2007). Nous l'avons déjà aidé en 2005 au décès de son compagnon à amener des affaires personnelles à la maison.

N'habitant pas sur place actuellement, je lui ai proposé de mettre le reste de ses affaires chez moi, et de s'y installer le temps qu'elle se retourne. Chose faite fin juin 2007 pour le déménagement, installation dans la maison en juillet 2007 : entre temps cette personne avait rencontré quelqu'un et dès lors me laisse sans aucune nouvelle, en laissant (je tiens à le préciser) des bêtes enfermées (2 chats, 1 oiseau et 1 tortue) dans la maison (sans eau et sans nourriture : elle venait soi disant tous les 5 jours), de la volaille dehors (idem pour les conditions de vie): inutile de parler de l'état de la maison (puanteur et crasse) : elle a, après une altercation due à une rencontre fortuite entre nous (malgré de nombreux appels de ma part restés sans réponse), récupéré ses bestioles, mais tout laissé en plan tel que le jour où elle est partie fâchée parce que j'osais lui dire que ce n'était pas NORMAL. Tout est resté comme ça pendant des mois (et ce malgré le double des clefs en sa possession) J'ai donc du sortir les saletés de mon habitation, ranger, nettoyer, et finalement mettre ses affaires perso avec celles déjà dans la grange : lui ai téléphoné (chez son nouvel ami apres des messages sur le portable restés toujours sans réponse) pour savoir ce qu'elle comptait faire (je pouvais rentrer 6 voitures dans cette grange avant, je ne peux meme plus rentrer 1 voiture à l'heure actuelle, tout est pele mele, à l'avenant. Je l'ai mis en demeure téléphoniquement de sortir ses affaires pour le 30 juin au mois d'avril 2008, l'ai relancé lundi dernier : maintenant elle me repond qu'elle est toute seule (elle vit toujours chez cet homme), qu'elle ne peut pas y arriver, qu'elle ne peut pas cette semaine etc etc .... que des amis comme ça ....

Comment puis je faire pour qu'elle me débarrasse au plus vite de toutes ses saletés ? je souhaiterais louer cette maison, mais je ne peux même pas le faire vu le "foutoir" régnant :

dois je faire constater par huissier ou tout porter à la déchetterie ? (je précise qu'entre temps j'ai changé les serrures de mon habitation).

Merci de bien vouloir m'aider car je ne sais plus que faire : dans l'attente

Par **novice43**, le **01/06/2008 à 16:31**

bonjour,

Vous la louiez à titre gratuit, vous auriez dû faire un contrat (amie ou pas amie). Au moins dans un premier temps, pour officialiser la chose. Ensuite pour les affaires restantes. Lisez ce qui suit dans le lien suivant :

<http://www.net-iris.fr/forum-juridique/proprietaire-locataire/26754-locataire-parti-laisser-adresse.html>

cordialement,

Par **gribouille4**, le **02/06/2008 à 02:25**

Bonsoir,

Merci de votre aide,

On ne pense pas forcément à tout, surtout quand il s'agit de ce qu'on croit être des ami(es) !...

Me voilà échaudée en tout cas !

Cordialement.